

5.2.5 Autres types de permis

TYPE DE PERMIS	TARIF \$
Permis d'installation septique	75 \$
Permis pour un ouvrage de captage des eaux souterraines	25 \$

5.2.6 Demande de modification aux règlements d'urbanisme

Toute demande de modification aux règlements d'urbanisme est assujettie aux frais suivants :

- 1^o L'analyse du dossier par l'inspecteur en bâtiment et par le comité consultatif d'urbanisme est assujettie à un montant de 100 \$.
- 2^o Si le conseil décide d'entreprendre une procédure de modification des règlements d'urbanisme, un montant additionnel de 200 \$ est exigé. Le conseil se réserve le droit, en tout temps, de mettre un terme à la procédure.

Pour des motifs d'intérêt public ou pour résoudre une situation problématique particulière, le conseil peut décider d'assumer les frais reliés à une modification des règlements d'urbanisme.

5.2.7 Demande de dérogation mineure

Toute demande de dérogation mineure est assujettie aux frais suivants :

- 1^o L'analyse du dossier par l'inspecteur en bâtiment et par le comité consultatif d'urbanisme est assujettie à un montant de 150 \$.
- 2^o Les frais de publication de l'avis public requis dans le cadre de la procédure de dérogation mineure.